

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 MAI 2024

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BOUTET Frédérique, MEILLAT Marie-Odile FETIS Sandrine, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina CHEVALIER Anick, COURTIUUX-DELAGE Mathieu, CHEVALIER David, GEMEAU Stéphane, PAGNOUX Romain, VARDELLE Jean-Christophe,

Excusés : MM PETUREAU Jean-Paul, Mme BONNTERRE Alexandra,

Absent : M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie – Mme GONTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme MEILLAT Marie-Odile

### 1 - Délibérations

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 avril 2024,
- Acquisition d'un composteur autonome : afin de répondre à l'obligation du 1<sup>er</sup> janvier 2024 qui est de trier et de séparer les déchets alimentaires des ordures ménagères, il est à l'étude d'investir dans un composteur solaire destiné à proposer une solution aux habitants du Bourg n'ayant pas de terrain pour installer un composteur, mais également à ceux qui ont renoncé à mettre les restes de repas dans le composteur car ils attirent les nuisibles. Cet équipement reproduit les conditions de compostage naturel par la rotation régulière de la cuve. Cette démarche s'inscrit dans l'engagement à réduire le gaspillage alimentaire ainsi qu'une meilleure valorisation des déchets. Il est écologique, propre, sans odeur, de plus, puisque intégralement fermé, et sans contact avec le sol, les nuisibles ne seront pas attirés. Avis favorable de l'assemblée pour l'acquisition d'un composteur qui sera installé dans le Bourg,
- Point financier : M. le Maire donne connaissance à l'assemblée de l'état des consommations des crédits au 28 mai. Le conseil municipal valide le virement interne sur la section d'investissement pour inscrire l'achat du composteur solaire,
- Financement de la réhabilitation de la salle du Moulin de la Cour : Monsieur le Maire indique à l'assemblée que conformément à la décision prise lors du dernier conseil municipal, différents organismes bancaires ont été consultés en vue de la signature d'un emprunt de 470 000 € remboursable sur 20 ou 25 ans et d'un autre de 110 000 € remboursable sur 2 ans (TVA) : la Banque des Territoires, le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne et le Crédit Mutuel. Il présente le tableau des propositions. Après avis de la conseillère aux Décideurs Locaux à la Trésorerie de Confolens, le conseil municipal retient la proposition du Crédit Mutuel pour le prêt à amortissement progressif au taux fixe de 3.75%, sur 25 ans. En effet, il semble plus prudent d'opter pour la durée la plus longue de remboursement car cette solution laisse à la commune la possibilité recourir à l'emprunt dans les prochaines années en cas de gros travaux non prévus (catastrophe naturelle, etc...). Le prêt relais pour la TVA est attribué à la caisse d'épargne au taux fixe de 3.89 %.
- Entreprises retenues : **Lot 1 - Terrassement et réseaux et 2 gros œuvre** : Ets LABROUSSE Sylvain, **Lot 3 – Charpente, couverture, Zinguerie** LASCoux Joseph, **Lot 4 – Menuiseries extérieures** MONTBOYER Métal, **Lot 5 – Menuiseries intérieures** SARL BROUSSARD, **Lot 6 – plâtrerie, isolation, peinture** SAS RENAUPLATRE, **Lot 7 – Electricité, VMC et Lot 11 – alarme**, Ets THROMAS, **Lot 8 – Carrelage, faïence** Ets DUMASDELAGE Jean-François, **Lot 9 - Plomberie sanitaire et Lot 10 – Chauffage réversible** Ets NOBLE Éric, **Lot 12 - Aménagement cuisine** TOUT POUR LE FROID. La réunion préparatoire a eu lieu le lundi 27 mai. Les travaux débutent en juin.
- Emplois d'été : des jeunes domiciliés sur la commune seront recrutés pour une semaine pour aider les différents services au cours de l'été cette année ils seront 7.

### Décisions diverses

-

### 3 – Informations diverses

- Organisation des élections Européennes du dimanche 9 juin 2024,
- Point sur la mise en sécurité du passage piéton sur la D 948 pour la dépose des élèves du lycée et du collège de Confolens,
- Le Comité des fêtes organise son Moules frites le 16 juin 2024 à la salle des fêtes, le feu de Saint-Jean a lieu cette année à l'étang du Chambon le vendredi 21 juin 2024.

- Fête des écoles le vendredi 28 juin 2024 à 18h30 cour de l'école de St-Maurice,  
Saveurs & Co a établi une carte de ses burgers et pizzas des flyers sont disponibles à la mairie, rayon  
boucherie traditionnel

#### **4 - Prochaines réunions :**

- Réunion de chantier : vendredi 21 juin à 9 h,

**Prochain Conseil municipal : jeudi 18 juillet 2024 à 21 h et jeudi 5 septembre 2024 à 20h30**

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 10 mn.